

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000

La société UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes : Mr Cherif BEN ZINA et Mr Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI.

BILAN (Montants en dinars)

ACTIFS	Note	31/12/2016	31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles		-	-
Amortissement des immobilisations incorporelles		-	-
Immobilisations incorporelles en cours		-	-
Total des immobilisations incorporelles		-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles		7 426	5 912
Amortissement des immobilisations corporelles	-	791	49
Immobilisations corporelles en cours		-	-
Total des immobilisations corporelles		6 635	5 863
<i>Immobilisations financières</i>			
Immobilisations financières		82 041 881	68 941 278
Provisions sur immobilisations financières		-	-
Total des immobilisations financières	N° 4-1	82 041 881	68 941 278
Autres actifs non courants	N° 4-2	579 496	1 160 186
Total des autres actifs non courants		579 496	1 160 186
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		82 628 012	70 107 327
ACTIFS COURANTS			
Autres actifs courants	N° 4-3	6 987 926	1 494 829
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		-	-
Placements et autres actifs financiers	N° 4-4	23 898 775	31 813 404
Provisions pour dépréciation des autres actifs financiers		-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	N° 4-5	779 166	711 911
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		31 665 867	34 020 144
TOTAL DES ACTIFS		114 293 879	104 127 471

BILAN (Montants en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		36 953 847	36 953 847
Réserve légale		134 077	-
Prime d'émission		33 846 159	33 846 159
Résultats reportés		145 460	(760 349)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		71 079 543	70 039 657
Résultat de l'exercice		11 990 182	3 441 886
Total des capitaux propres avant affectation	N° 4-6	83 069 725	73 481 543
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	N° 4-7	20 954 060	25 000 000
Provision pour risques et charges		-	-
Total des passifs non courants		20 954 060	25 000 000
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	N° 4-8	179 842	73 457
Autres passifs courants	N° 4-9	1 016 803	1 880 456
Concours bancaires et autres passifs financiers	N° 4-10	9 073 449	3 692 015
Total des passifs courants		10 270 094	5 645 928
TOTAL DES PASSIFS		31 224 154	30 645 928
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		114 293 879	104 127 471

ETAT DE RESULTAT (Montants en dinars)

Désignation	Note	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	N° 5-1	13 017 671	6 198 750
Autres produits d'exploitation		-	-
Total des produits d'exploitation		13 017 671	6 198 750
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats d'approvisionnement consommés		7 910	16
Charges de personnel		-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	N° 5-2	581 432	581 138
Autres charges d'exploitation	N° 5-3	588 979	755 801
Total des charges d'exploitation		1 178 321	1 336 955
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 839 350	4 861 795
Charges financières nettes			
Charges financières nettes	N° 5-4	(2 555 811)	(2 760 193)
Produits des placements	N° 5-5	2 733 431	1 352 678
Autres gains ordinaires		248	4
Autres pertes ordinaires		(1)	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		12 017 217	3 454 284
Impôt sur les sociétés	N° 5-6	(26 035)	(12 398)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		11 991 182	3 441 886
Eléments extraordinaires		(1 000)	0
RESULTAT NET		11 990 182	3 441 886

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (Montants en dinars)

<i>Désignation</i>	<i>Note</i>	31/12/2016	31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		11 990 182	3 441 886
Ajustement pour :			
▪ Amortissements/résorptions et Provisions		581 432	581 138
▪ Capital souscrit appelé non encore libéré		-	-
▪ Capital souscrit libéré		-	-
▪ Variations des :			
- Stocks		-	-
- Créances		-	-
- Autres actifs courants	N° 6-1	(5 493 097)	(1 414 888)
- Fournisseurs et comptes rattachés	N° 6-1	106 385	67 464
- Autres passifs courants	N° 6-1	(863 653)	5 418 814
- Autres passifs financiers	N° 6-1	1 189 548	250 958
▪ Transfert de charges		-	(1 738 487)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		7 510 797	6 606 885
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 514)	(5 912)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(4 705 548)	(43 033 778)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(4 707 062)	(43 039 690)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(2 402 000)	-
Augmentation de capital		-	40 000 006
Encaissements provenant des emprunts		-	33 000 000
Remboursements d'emprunts		-	(15 000 000)
Encaissements provenant de la cession des placements à court terme		1 667 840	
Décaissements provenant de l'acquisition des placements à court terme		(2 050 000)	(25 696 737)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(2 784 160)	32 303 269
VARIATION DE TRESORERIE		19 575	(4 129 536)
Trésorerie au début de l'exercice		670 051	4 799 587
Trésorerie à la fin de l'exercice	N° 6-2	689 626	670 051

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Montants exprimés en dinars)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	31/12/2016	31/12/2015
Revenus et autres produits d'exploitation	13 017 671	Achats d'approvisionnements consommés	7 910	Marge	13 009 761	6 198 734
Marge	13 009 761	Autres charges externes	588 979	Valeur ajoutée brute	12 420 782	5 422 933
Valeur ajoutée brute	12 420 782	Charges de personnel	0	Excédant (Insuffisance) brut (e) d'exploitation	12 420 782	5 442 933
		Impôts et taxes	0			
Excédant (Insuffisance) brut (e) d'exploitation	12 420 782			Résultat net de l'exercice (la période)	11 990 182	3 441 886
Autres gains ordinaires	248	Charges financières	2 555 811			
Produits financiers	2 733 431	Dotations aux amortissements et aux provisions	581 432			
		Autres pertes ordinaires	1			
		Impôt sur les sociétés	26 035			
		Éléments extraordinaires	1 000			

NOTE 1 : D'ORDRE GENERAL

1-1.Présentation de la société

La société « Universal Auto Distribution Holding» « UADH - SA » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 05 Juillet 2013.

Le capital social s'élève à 36 953 847 dinars divisés en 36 953 847 actions d'une valeur de 1dinar totalement libérée.

La société a pour objet :

- La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés.
- Le contrôle et la direction d'autres sociétés.
- La participation sous toutes ses formes, y compris la fusion par voie d'apport, de souscription ou de toute autre manière dans toutes entreprises, société ou syndicats, consortiums, association en participation ou autres, créés ou à créer.
- Et, plus généralement, toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ainsi défini ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

1-2. Présentation des états financiers

Les états financiers de la société « Universal Auto Distribution Holding», arrêtés au 31/12/2016, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

* *Le bilan* fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* *L'état de résultat* fournit les renseignements sur la performance de la société.

La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature.

En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

* *L'état des flux de trésorerie* renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter les flux de trésorerie liés à l'exploitation en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

* *Les notes aux états financiers* comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence des états financiers.

1-3. Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers de la société « **Universal Auto Distribution Holding** », arrêtés au 31/12/2016, sont exprimés en dinars tunisiens et sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence significative n'existe entre les normes comptables tunisiennes et les principes comptables retenus par la société pour l'élaboration de ses états.

1-4. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Pour l'élaboration de ses états financiers, au 31/12/2016, la société a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- la convention de l'entité,
- la convention de l'unité monétaire,
- la convention de la périodicité,
- la convention de réalisation du revenu,
- la convention de rattachement des charges aux produits,
- la convention de l'objectivité,
- la convention de la permanence des méthodes,
- la convention de l'information complète,
- la convention de prudence,
- la convention de l'importance relative,
- la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes correspondantes.

NOTE 2 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

NOTE 3 :PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3- 1. Placements

Un placement est classé à long terme lorsqu'il est détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales.

Un placement est classé à court terme lorsque l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

A la date de clôture, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

A la date de clôture, les placements à court terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

3-2.Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

NOTES 4 RELATIVES AU BILAN

Note 4-1 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 31/12/2016 à 82 041 881 Dinars contre 68 941 278 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Notes
Titres de participation	68 905 758	68 905 758	Note n° 4-1-1
Dépôt et cautionnement	35 520	35 520	
Prêt à long terme	13 100 603		Note n° 4-1-2
TOTAL	82 041 881	68 941 278	

Note 4-1-1 : TITRES DE PARTICIPATIONS

Les titres de participation s'élèvent au 31/12/2016 à 68 905 758 Dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Pourcentage de détention	Nombre de titres	Valeur d'acquisition	Provision
AURES AUTO	99,996%	1 399 940	6 999 700	-
ECONOMIC AUTO	99,914%	69 940	18 883 800	-
AURES GROS	0,067%	600	21 000	-
MAZDA DETAILS	0,20%	100	3 000	-
LOUKIL VEHICULES INDUSTRIELS - LVI	99,989%	6 999 199	42 975 082	-
TRUCKS GROS	0,04%	2	23 176	-
TOTAL			68 905 758	-

Note 4-1-2 : PRET A LONG TERME

Il s'agit des prêts à long terme accordés aux sociétés du groupe (Voir note 8 relative aux parties liées)

Note 4-2: Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31/12/2016 à 579 496 Dinars contre 1 160 186 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Note
Frais préliminaires	-	1 195	4-2-1
Charges à répartir	579 496	1 158 991	4-2-2
TOTAL	579 496	1 160 186	

Note 4-2-1 : Frais préliminaires

Les frais préliminaires s'élèvent au 31/12/2016 à 0 Dinars contre 1 194 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Valeur brute	4 778	4 778
Résorptions antérieures	3 584	1 991
Dotation de l'exercice	1 194	1 593
Cumul des résorptions	4 778	3 584
Valeur Comptable Nette	-	1 194

La méthode de résorption des frais préliminaires est la méthode linéaire sur une période de trois années avec application de la règle du prorata temporis.

Note 4-2-2 : Charges à répartir

Les Charges à répartir s'élèvent au 31/12/2016 à 579 496 dinars contre 1 158 991 dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Valeur brute	1 738 487	1 738 487
Résorptions antérieures	579 496	-
Dotation de l'exercice	579 495	579 496
Cumul des résorptions	1 158 991	579 496
Valeur Comptable Nette	579 496	1 158 991

**Les charges à répartir sont amortis sur une période de trois années à partir de l'année 2015.*

Note 4-3: Autres actifs courants

Les Autres actifs courants s'élèvent au 31/12/2016 à 6 987 926 Dinars contre 1 494 829 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Sociétés du Groupe	1 704	5 277
Etat impôts sur les sociétés (voir note 5-6)	606 611	293 300
Produits à recevoir	5 867 820	763 650
Compte d'attente	-	112
Crédit de TVA à reporter	413 539	429 931
TVA déductible	4 959	2 559
Charges constatées d'avance	93 293	-
TOTAL	6 987 926	1 494 829

Note 4-4 : Placements et autres actifs financiers

Les Placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31/12/2016 à 23 898 775 Dinars contre 31 813 404 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Notes
Placement SICAV ALHIFADH	98 775	509	
Placements courants	23 800 000	31 812 895	4-4-1
TOTAL	23 898 775	31 813 404	

Note 4-4-1 : Placements courants

Le solde des placements courants, arrêté au 31/12/2016, se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Etablissement M.LOUKIL et cie	-	264 840
Immobilière de Carthage	-	1 293 000
LOUKILINVESTMENT GROUP - LIG	-	6 762 058
MIG ENGINEERING	-	110 000
Economic Auto	-	1 632 997
Compte à terme	4 750 000	4 750 000
Placements TSI	2 000 000	2 000 000
Billets de trésorerie	17 050 000	15 000 000
TOTAL	23 800 000	31 812 895

Note 4-5 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2016 à 779 166 Dinars contre 711 911 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Notes
Chèques à l'encaissement	365 000	492 000	
Compte intermédiaire en bourse TSI	29 589	29 449	
Caisse	99	159	
Banques	256 145	190 303	4-5-1
Effets à l'escompte	128 333	-	
TOTAL	779 166	711 911	

Note 4-5-1 : Banques

Le solde des banques, arrêté au 31/12/2016, se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
AMEN BANK	-	752
BT	-	98
MAC	122	-
BTE	4 105	1 851
QNB	251 670	64 999
BNA	65	122 308
ATTIJARI BANK	183	295
TOTAL	256 145	190 303

Note 4-6 : Capitaux propres

Les Capitaux Propres s'élèvent au 31/12/2016 à 83 069 725 Dinars contre 73 481 543 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Capital social	36 953 847	36 953 847
Prime d'émission	33 846 159	33 846 159
Réserve légale	134 077	-
Résultats reportés	145 460	(760 349)
Résultat de l'exercice	11 990 182	3 441 886
TOTAL	83 069 725	73 481 543

Le Résultat par action s'élève au 31/12/2016 à **0,324** dinars contre **0,093** dinars au 31/12/2015.

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Résultat de la période	11 990 182	3 441 886
Nombre d'action	36 953 847	36 953 847
Résultat par action	0,324	0,093

Le structure du capital social, au 31/12/2016, se présente comme suit :

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	Capital souscrit	%
LOUKILINVESTMENT GROUP - LIG	26 663 982	26 663 982	72,15%
Mr Mohamed LOUKIL	50	50	0,0001%
Mme Zohra LOUKIL	50	50	0,0001%
Mr Bassem LOUKIL	50	50	0,0001%
Mr Walid LOUKIL	50	50	0,0001%
Mme Zeineb LOUKIL	50	50	0,0001%
Mme Thouraya LOUKIL	50	50	0,0001%
Autres actionnaires (Public)	10 289 565	10 289 565	27,84%
TOTAL	36 953 847	36 953 847	100,00%

Le tableau de variations des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 Décembre 2016

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Résultats reportés	Réserve légale	Dividende	Résultats de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31 Décembre 2015	36 953 847	33 846 159	(760 349)	-	-	3 441 886	73 481 543
Affectation du résultat de l'exercice 2015 suivant décision de l'AGO du 27/05/2016	-	-	905 809	134 077	2 402 000	(3 441 886)	-
Distribution de dividendes décidée par l'AGO du 27/05/2016	-	-	-	-	(2 402 000)	-	(2 402 000)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	11 990 182	11 990 182
Soldes au 31 Décembre 2016	36 953 847	33 846 159	145 460	134 077	-	11 990 182	83 069 725

Note 4-7 : Emprunts

Les Emprunts s'élèvent au 31/12/2016 à 20 954 060 Dinars contre 25 000 000 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Notes
Emprunts à long terme	20 954 060	25 000 000	4-7-1
TOTAL	20 954 060	25 000 000	

Note 4-7-1 : Emprunts à long terme

Le détail des emprunts à long terme se présente dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS

Au 31 Décembre 2016

(Montants exprimés en dinars)

Organisme prêteur	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Solde au 31/12/2015		Nouveaux emprunts	Reclassement	Remboursement	Solde au 31/12/2016	
			Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an				Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an
<i>Amen Bank</i>	5 000 000	TMM + 2,75%	5 000 000			793 626		4 206 374	793 626
<i>Qatar National Bank</i>	10 000 000	TMM + 2,75%	10 000 000			2 000 000		8 000 000	2 000 000
<i>Banque de Tunisie et des Emirats</i>	5 000 000	TMM + 2,75%	5 000 000			418 981		4 581 019	418 981
<i>BH</i>	5 000 000	TMM + 3%	5 000 000			833 333		4 166 667	833 333
TOTAL			25 000 000			4 045 940		20 954 060	4 045 940

Note 4-8 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs & comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2016 à 179 842 Dinars contre 73 457 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Commissaire aux comptes	77 893	39 168
Autres fournisseurs	101 949	34 289
TOTAL	179 842	73 457

Note 4-9 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31/12/2016 à 1 016 803 Dinars contre 1 880 456 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Sociétés du groupe	-	774 000
Comptes courants actionnaires	8 000	11 300
Recette des finances	76 996	10 651
Charges à payer	406 777	283 222
Produits constatés d'avance	524 486	801 283
Autres	544	-
TOTAL	1 016 803	1 880 456

Note 4-10 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2016 à 9 073 449 Dinars contre 3 692 015 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Notes
Échéance à moins d'un an sur emprunts	4 045 940	-	
Crédits à court terme	160 000	3 352 274	
Intérêts courus	1 279 194	297 372	
Billets de trésorerie	3 400 000	-	
Concours bancaires	188 315	42 369	4-10-1
TOTAL	9 073 449	3 692 015	

Note 4-10-1 : Concours bancaires

Les concours bancaires se détaillent dans le tableau suivant :

Banque	31/12/2016	31/12/2015
AMEN BANK CHARGUIA	115 789	-
ATB	2 343	114
BT	4 841	-
BH	65 342	42 255
TOTAL	188 315	42 369

NOTES 5 RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 5-1 : Revenus

Les Revenus s'élèvent au 31/12/2016 à 13 017 671 Dinars contre 6 198 750 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Dividendes	13 017 671	6 198 750
TOTAL	13 017 671	6 198 750

Note 5-2: Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31/12/2016 à 581 432 Dinars contre 581 138 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux amortissements des immobilisations	742	49
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	1 194	1 593
Dotations aux résorptions des charges à répartir	579 496	579 496
TOTAL	581 432	581 138

Note 5-3 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2016 à 588 979 Dinars contre 755 801 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Location	151 672	38 697
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	182 917	285 402
Commissions	94 808	34 351
Publicité, publication et relations publiques	75 090	97 468
Voyages et déplacements	217	1 022
Frais postaux	1 352	-
Commissions bancaires	19 893	188 199
Droit de timbre et enregistrement	2 510	37 199
Pénalité de retard	304	147
Réception	2 815	536
Jetons de présence	56 250	52 500
Diverses charges	1 151	20 280
TOTAL	588 979	755 801

Note 5-4 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31/12/2016 à 2 555 811 Dinars contre 2 760 193 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts sur des emprunts et dettes	1 913 817	1 969 338
Intérêts sur des comptes courants	10 464	273 769
Intérêts sur prêts	256 946	491 742
Intérêts sur comptes à terme	178 946	23 066
Pertes de Change	-	2 278
Intérêts sur billets de trésorerie	190 975	-
Autres	4 663	-
TOTAL	2 555 811	2 760 193

Note 5-5 : Produits de placement

Les produits des placements s'élèvent au 31/12/2016 à 2 733 431 Dinars contre 1 352 678 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Produits sur placements bancaires	862 002	7 885
Intérêts sur prêts accordés	444 547	213 428
Revenus des billets de trésorerie	1 418 026	581 234
Produits des placements courants	8 856	550 131
TOTAL	2 733 431	1 352 678

Note 5-6 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2016 a été déterminé comme suit :

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

(Montants exprimés en dinars)

Résultat Comptable		11 990 182
<u>A réintégrer</u>		27 339
-		
Impôts sur les sociétés	26 035	
Transactions, amendes, confiscations et pénalités de toute nature	304	
Contribution conjoncturelle	1 000	
<u>A déduire</u>		-13 017 671
-		
Dividendes	-13 017 671	
<u>Résultat fiscal avant prov déductible</u>		-1 000 150
Amortissement de l'exercice		742
<u>Résultat fiscal avant déduction de l'amortissement</u>		-999 408
• Reports déficitaires		-3 504 074
• Amortissement de l'exercice		-
• Amortissements différés		-
Résultat fiscal après imputation de l'amortissement		-4 503 482
Minimum d'impôt 0,2% CA local TTC		26 035
Minimum de perception		500
Impôt sur les sociétés		26 035
Report d'impôt		293 300
Retenues à la source		339 346
Acomptes provisionnels payés		-
report		-606 611

NOTES 6 RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 6-1 : Variation des éléments du besoin en fonds de roulement

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Autres actifs courants	6 987 926	1 494 829	(5 493 097)
Fournisseurs et comptes rattachés	179 842	73 457	106 385
Autres passifs courants	1 016 803	1 880 456	(863 653)
Autres passifs financiers	4 839 194	3 649 646	1 189 548

Note 6-2 : Trésorerie à la fin de l'exercice

La trésorerie à la fin de l'exercice se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Liquidités et équivalents de liquidités	779 166	711 911
Placements (titres SICAV)	98 775	509
Concours bancaires	188 315	42 369
Trésorerie à la fin de l'exercice	689 626	670 051

NOTES 7 RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les engagements de la société Universal Auto Distributors Holding – UADH au 31 Décembre 2016 :

Type d'engagements	Valeur totale du crédit	Tiers	Partie engagée
1. Engagements donnés			
a) Garanties personnelles			
▪ Cautionnement			
▪ Aval			
▪ Autres garanties			
b) Garanties réelles			
▪ Hypothèques			
	5 000 000	Amen Bank	UADH
	10 000 000	Qatar National Bank	UADH
▪ Nantissement	5 000 000	Banque Nationale Agricole	UADH
	5 000 000	Banque de Tunisie et des Emirats	UADH
c) Effets escomptés non échus			
d) Créances à l'exportation mobilisées			
e) Abandon de créances			
2. Engagements reçus			
a) Garanties personnelles			
▪ Cautionnement			
▪ Aval			
▪ Autres garanties			
b) Garanties réelles			
▪ Hypothèques			
▪ Nantissement			
c) Effets escomptés non échus			
d) Créances à l'exportation mobilisées			
e) Abandon de créances			
f) Garantie de soumission			
3. Engagements réciproques			
▪ Emprunt obtenu non encore encaissé			
▪ Crédit consenti non encore versé			
▪ Opération de portage			
▪ Crédit documentaire			
▪ Commande d'immobilisation			
▪ Commande de longue durée			
▪ Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective			

NOTE 8 RELATIVE AUX PARTIES LIEES

a/ Conventions de prêt à long terme :

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2016, avec la société « LOUKILINVESTMENT GROUP », une convention de prêt à long terme pour une durée de 10 ans dont 3 années de grâce.

Le solde du prêt au 31/12/2016 s'élève à 11,599 MDT.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2016, avec la société « ECONOMIC AUTO », une convention de prêt à long terme pour une durée de 5 ans dont 1 année de grâce.

Le solde du prêt au 31/12/2016 s'élève à 1,49 MDT.

b/ Convention tripartite relative au règlement de créances:

- La société **Universal Auto Distributors Holding** a conclu, le 31/12/2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenue que la société « **AURES GROS** » prendra en charge la dette de la société « **IMMOBILIERE DE CARTHAGE** » envers la société « UADH ».

Le montant net objet de la prise en charge par la société « **AURES GROS** » s'élève à **1 466 310 DT**.

Ce montant fera l'objet d'une compensation avec la créance détenue par la société « **AURES GROS** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31/12/2016 à **1 562 969 DT**. La créance résiduelle revenant à la société « **AURES GROS** » s'élève à **96 659 DT**.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenue que la société « **AURES GROS** » prendra en charge une partie de la dette de la société « **ETABLISSEMENTS LOUKIL** » envers la société « UADH ».

Le montant net objet de la prise en charge par la société « **AURES GROS** » s'élève à **96 659 DT**.

Ce montant fera l'objet d'une compensation avec la créance résiduelle détenue par la société « **AURES GROS** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31/12/2016 à **96 659 DT**.

- La société **Universal Auto Distributors Holding** a conclu, le 31/12/2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenue que la société « **SODEX** » prendra en charge la dette de la société « **MIS** » envers la société « UADH ».

Le montant net objet de la prise en charge par la société « **SODEX** » s'élève à **200 000 DT**.

Ce montant fera l'objet d'une compensation avec la créance détenue par la société « **SODEX** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31/12/2016 à **295 614 DT**. La créance résiduelle revenant à la société « **SODEX** » s'élève à **95 614 DT**.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenue que la société « **SODEX** » prendra en charge une partie de la dette de la société « **MIG** » envers la société « UADH ».

Le montant net objet de la prise en charge par la société « **SODEX** » s'élève à **95 614 DT**.

Ce montant fera l'objet d'une compensation avec la créance résiduelle détenue par la société « **SODEX** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31/12/2016 à **95 614 DT**.

- La société **Universal Auto Distributors Holding** a conclu, le 31/12/2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenue que la société « **LVI** » prendra en charge la dette de la société « **MIG** » envers la société « **UADH** ».

Le montant net objet de la prise en charge par la société « **LVI** » s'élève à **61 806 DT**.

Ce montant fera l'objet d'une compensation avec la créance détenue par la société « **LVI** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31/12/2016 à **384 999 DT**. La créance résiduelle revenant à la société « **LVI** » s'élève à **323 193 DT**.

- La société **Universal Auto Distributors Holding** a conclu, le 31/12/2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenue que la société « **LVI** » prendra en charge la dette de la société « **INTEREQUIPEMENT** » envers la société « **UADH** ».

Le montant net objet de la prise en charge par la société « **LVI** » s'élève à **20 041 DT**.

Ce montant fera l'objet d'une compensation avec la créance résiduelle détenue par la société « **LVI** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31/12/2016 à **323 193 DT**.

La créance résiduelle revenant à la société « **LVI** » s'élève à **303 152 DT**.

- La société **Universal Auto Distributors Holding** a conclu, le 31/12/2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenue que la société « **LVI** » prendra en charge la dette de la société « **ETABLISSEMENTS LOUKIL** » envers la société « **UADH** ».

Le montant net objet de la prise en charge par la société « **LVI** » s'élève à **222 017 DT**.

Ce montant fera l'objet d'une compensation avec la créance résiduelle détenue par la société « **LVI** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31/12/2016 à **303 152 DT**.

La créance résiduelle revenant à la société « **LVI** » s'élève à **81 135 DT**.

- La société **Universal Auto Distributors Holding** a conclu, le 31/12/2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenue que la société « **LVI** » prendra en charge la dette de la société « **MIG ENGINEERING** » envers la société « **UADH** ».

Le montant net objet de la prise en charge par la société « **LVI** » s'élève à **81 135 DT**.

Ce montant fera l'objet d'une compensation avec la créance résiduelle détenue par la société « **LVI** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31/12/2016 à **81 135 DT**.

- La société **Universal Auto Distributors Holding** a conclu, le 31/12/2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenue que la société « **GIF** » prendra en charge la dette de la société « **MIG ENGINEERING** » envers la société « **UADH** ».

Le montant net objet de la prise en charge par la société « **GIF** » s'élève à **40 059 DT**.

Ce montant fera l'objet d'une compensation avec la créance détenue par la société « **GIF** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31/12/2016 à **820 466 DT**. La créance résiduelle revenant à la société « **GIF** » s'élève à **780 407 DT**.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenue que la société « **GIF** » prendra en charge la dette de la société « **LOUKILCOM** » envers la société « UADH ».

Le montant net objet de la prise en charge par la société « **GIF** » s'élève à **112 000 DT**.

Ce montant fera l'objet d'une compensation avec la créance résiduelle détenue par la société « **GIF** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31/12/2016 à **780 407 DT**.

La créance résiduelle revenant à la société « **GIF** » s'élève à **668 407 DT**.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenue que la société « **GIF** » prendra en charge une partie de la dette de la société « **LOUKIL INVESTMENT GROUP** » envers la société « UADH ».

Le montant net objet de la prise en charge par la société « **GIF** » s'élève à **668 407 DT**.

Ce montant fera l'objet d'une compensation avec la créance résiduelle détenue par la société « **GIF** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31/12/2016 à **668 407 DT**.

c/ Comptes courants actionnaires :

Les comptes des associés ainsi que les sociétés du Groupe présentent au 31 Décembre 2016, un solde créditeur global de 8 000 Dinars, qui se détaille comme suit :

AU PASSIF	
Société	Solde
BASSEM LOUKIL	500
WALID LOUKIL	300
MOHAMED LOUKIL	300
ZOHRA LOUKIL	2 300
ZEINEB LOUKIL	2 300
THOURAYA LOUKIL	2 300
Total	8 000

Note 9 : EVENEMENTS SURVENUS APRES LA FIN DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de la société n'est intervenu entre la fin de l'exercice et la date de préparation du présent rapport.

SOCIÉTÉ « UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING »
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale constitutive, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « **Universal Auto Distributors Holding** » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Les états financiers ci-joints font apparaître au 31 Décembre 2016, un total bilan net de 114 293 879 Dinars et des capitaux propres de 83 069 725 Dinars y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice 2016 de 11 990 182 Dinars.

I. Opinion sur les états financiers :

Nous avons audité les états financiers de la société « **Universal Auto Distributors Holding** » au 31 Décembre 2016. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **Universal Auto Distributors Holding** » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le, 31 Décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2016.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Il est à signaler, en outre, et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « Cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la société « **Universal Auto Distributors Holding** » assure actuellement le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Tunis, le 10 Mai 2017

C.M.C-DFK International
Chérif BEN ZINA

F.M.B.Z-KPMG Tunisie
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI

SOCIETE « UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING »
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016.

Dans le cadre de nos travaux de commissariat aux comptes de la société « **Universal Auto Distributors Holding** », et en application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par les dits articles et réalisées durant l'exercice 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- La société « **Universal Auto Distributors Holding** » a conclu, le 31 décembre 2016, avec la société « **LOUKILINVESTMENT GROUP** », une convention de prêt à long terme pour une durée de 10 ans dont 3 années de grâce, moyennant un taux d'intérêt de 8 %.

Cette convention annule et remplace les conventions antérieurement conclues, mentionnées au niveau des paragraphes **II-2 et II-3** du présent rapport et couvre les opérations effectués au cours de l'exercice 2016 dont le montant net s'élève à 4 848 425 DT.

Au 31 décembre 2016, l'encours du prêt s'élève à 11 610 483 DT.

- La société « **Universal Auto Distributors Holding** » a conclu, le 31 décembre 2016, avec la société « **ECONOMIC AUTO** », une convention de prêt à long terme pour une durée de 5 ans dont 1 année de grâce, moyennant un taux d'intérêt de 8 %.

Cette convention annule et remplace la convention antérieurement conclue, mentionnée au niveau des paragraphes **II-4** du présent rapport et couvre les opérations effectués au cours de l'exercice 2016 dont le montant net s'élève à - 142 876 DT .

Au 31 décembre 2016, l'encours du prêt s'élève à 1 490 121 DT.

- La société « **Universal Auto Distributors Holding** » a conclu, le 31 décembre 2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenu que la société « **AURES GROS** » prendra en charge la dette de la société « **IMMOBILIERE DE CARTHAGE** » envers la société « **UADH** » pour un montant net de 1 466 310 DT et ce par compensation avec la créance détenue par la société « **AURES GROS** » sur la société « **UADH** » pour un montant net de 1 562 969 DT. Ainsi, la créance résiduelle revenant à la société « **AURES GROS** » envers la société « **UADH** » s'élève à 96 659 DT.

Cette convention annule et remplace la conventions antérieurement conclue, mentionnée au niveau des paragraphes **II-1** du présent rapport et couvre les opérations effectués au cours de l'exercice 2016.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31 décembre 2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenu que la société « **AURES GROS** » prendra en charge une partie de la dette de la société « **ETABLISSEMENTS LOUKIL** » envers la société « **UADH** » pour un montant de 96 659 DT et ce par compensation avec la créance résiduelle revenant à la société « **AURES GROS** » envers la société « **UADH** », mentionnée au niveau du paragraphe précédent.
- La société « **Universal Auto Distributors Holding** » a conclu, le 31 décembre 2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenu que la société « **SODEX** » prendra en charge la dette de la société « **MIS** » envers la société « **UADH** » pour un montant de **200 000** DT et ce par compensation avec la créance détenue par la société « **SODEX** » sur la société « **UADH** » pour un montant net de **295 614** DT. Ainsi, la créance résiduelle revenant à la société « **SODEX** » envers la société « **UADH** » s'élève à **95 614** DT.
- La société « **Universal Auto Distributors Holding** » a conclu, le 31 décembre 2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenu que la société « **SODEX** » prendra en charge une partie de la dette de la société « **MIG** » envers la société « **UADH** » pour un montant de 95 614 DT et ce par compensation avec la créance résiduelle détenue par la société « **SODEX** » sur la société « **UADH** » mentionnée au niveau du paragraphe précédent.
- La société « **Universal Auto Distributors Holding** » a conclu, le 31 décembre 2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenu que la société « **LVI** » prendra en charge la dette de la société « **MIG** » envers la société « **UADH** » pour un montant de **61 806** DT et ce par compensation avec la créance détenue par la société « **LVI** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31 décembre 2016 à **384 999** DT. Ainsi la créance résiduelle revenant à la société « **LVI** » envers la société « **UADH** » s'élève à **323 193** DT.

- La société « **Universal Auto Distributors Holding** » a conclu, le 31 décembre 2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenu que la société « **LVI** » prendra en charge la dette de la société « **INTEREQUIPEMENT** » envers la société « **UADH** » pour un montant net de **20 041 DT** et ce par compensation avec la créance résiduelle détenue par la société « **LVI** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31 décembre 2016 à **323 193 DT**, mentionnée au niveau du paragraphe précédent. Ainsi la créance résiduelle revenant à la société « **LVI** » envers la société « **UADH** » s'élève à **303 152 DT**.
- La société « **Universal Auto Distributors Holding** » a conclu, le 31 décembre 2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenu que la société « **LVI** » prendra en charge la dette de la société « **ETABLISSEMENTS LOUKIL** » envers la société « **UADH** » pour un montant net de **222 017 DT** et ce par compensation avec la créance résiduelle détenue par la société « **LVI** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31 décembre 2016 à **303 152 DT**, mentionnée au niveau du paragraphe précédent. Ainsi, la créance résiduelle revenant à la société « **LVI** » s'élève à **81 135 DT**.
- La société « **Universal Auto Distributors Holding** » a conclu, le 31 décembre 2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenu que la société « **LVI** » prendra en charge la dette de la société « **MIG ENGINEERING** » envers la société « **UADH** » pour un montant net de **81 135 DT** et ce par compensation avec la créance résiduelle détenue par la société « **LVI** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31 décembre 2016 à **81 135 DT**, mentionnée au niveau du paragraphe précédent.
- La société « **Universal Auto Distributors Holding** » a conclu, le 31 décembre 2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenu que la société « **GIF** » prendra en charge la dette de la société « **MIG ENGINEERING** » envers la société « **UADH** » pour un montant net de **40 059 DT** et ce par compensation avec la créance détenue par la société « **GIF** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31 décembre 2016 à **820 466 DT**. Ainsi, la créance résiduelle revenant à la société « **GIF** » envers la société « **UADH** » s'élève à **780 407 DT**.
- La société « **Universal Auto Distributors Holding** » a conclu, le 31 décembre 2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenu que la société « **GIF** » prendra en charge la dette de la société « **LOUKILCOM** » envers la société « **UADH** » pour un montant net de **112 000 DT** et ce par compensation avec la créance résiduelle détenue par la société « **GIF** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31 décembre 2016 à **780 407 DT**, mentionnée au niveau du paragraphe précédent. Ainsi, la créance résiduelle revenant à la société « **GIF** » envers la société « **UADH** » s'élève à **668 407 DT**.
- La société « **Universal Auto Distributors Holding** » a conclu, le 31 décembre 2016, une convention tripartite en vertu de laquelle il a été convenu que la société « **GIF** » prendra en charge une partie de la dette de la société « **LOUKIL INVESTMENT GROUP** » envers la société « **UADH** » pour un montant net de **668 407 DT** et ce par compensation avec la créance résiduelle détenue par la société « **GIF** » sur la société « **UADH** » qui s'élève au 31 décembre 2016 à **668 407 DT**, mentionnée au niveau du paragraphe précédent.

- Les placements en billets de trésorerie s'élèvent au 31 décembre 2016 à 17 050 000 DT et ce moyennant un taux de rémunération de 8% pour une période allant de 90 à 180 jours.

II- Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2016 (autres que les rémunérations des dirigeants):

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de cet exercice :

1/ Avenant à la convention de placement à court terme conclue entre la société « **Universal Auto Distributors Holding** » et la société « **Immobilière de Carthage** » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2015, à **1 293 000 DT**, moyennant un taux de rémunération de 8%.

2/ Avenant à la convention de placement à court terme conclue entre la société « **Universal Auto Distributors Holding** » et la société « **Loukil Investment Group** » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2015, à **4 221 158 DT**, moyennant un taux de rémunération de 8%.

3/ Convention de prêt entre la société « **Universal Auto Distributors Holding** » et la société « **LOUKIL INVESTMENT GROUP** » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 décembre 2015, à **2 540 900 DT**, moyennant un taux de rémunération de 8%.

4/ Convention de prêt entre la société « **Universal Auto Distributors Holding** » et la société « **ECONOMIC AUTO** » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 décembre 2015, à **1 632 996 DT**.

5/ Les comptes des associés ainsi que les sociétés du Groupe présentent au 31 décembre 2016, un solde créditeur global de 1 704 DT, ainsi qu'un solde débiteur de 8 000 DT, qui se détaille comme suit :

A L'ACTIF		AU PASSIF	
Société	Solde	Société	Solde
LMC	1 704	BASSEM LOUKIL	500
		WALID LOUKIL	300
		MOHAMED LOUKIL	300
		ZOHRA LOUKIL	2 300
		ZEINEB LOUKIL	2 300
		THOURAYA LOUKIL	2 300
Total	1 704	Total	8 000

III- Conventions et engagements de la société envers les dirigeants

Aucune obligation ou engagement envers les dirigeants de la société.

Par ailleurs, nous n'avons été avisés d'aucune autre convention entrant dans le champ d'application des articles précités. De même, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions lors de l'exécution de nos travaux d'audit.

Tunis, le 10 Mai 2017

P/C.M.C-DFK International
Chérif BEN ZINA

F.M.B.Z-KPMG Tunisie
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI